

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES								
		p1	communautaire récréatif	■					
	u1	utilité publique légère	■						
	LOGEMENTS	Nombre de logements min.		0					
Nombre de logements max.		0							
STRUCTURE / BÂT	Isolée								
	Jumelée								
	Contiguë								
BÂTIMENT	Hauteur maximum (étage)		--						
	Largeur minimum (m)		--						
	Superficie de bâtiment au sol minimum (m ²)		--						

TERRAIN							
	Superficie minimum	(m ²)	--				
	Largeur minimum	(m)	--				
	Profondeur minimum	(m)	--				

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES	Avant minimum		(m)	--				
		Avant maximum		(m)	--				
		Latérale minimum		(m)	--				
		Total des deux latérales minimum		(m)	--				
	Arrière minimum		(m)	--					
	Espace naturel		(%)	--					
	Rapport espace bâti / terrain		max.	--					
	Rapport espace plancher / terrain		max.	--					
Nombre de logement / hectare		max.	--						

DISPOSITIONS SPÉCIALES							

ZONE:	Rec 818
<i>De récréation</i>	

USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :

DISPOSITIONS SPÉCIALES:

AMENDEMENTS		
Date	No. Règlement	Usage/limite/norme